

LA LETTRE DES ACTEURS

SOMMAIRE :

Les partenariats inter-réseaux de l'IAE

En Essonne, la DDTEFP et CHANTIER école s'engagent avec les organisations professionnelles du Bâtiment

Politique de la ville, plie et chantiers-école en Aquitaine

QUATRIEMES RENCONTRES NATIONALES DES ACTEURS DU CHANTIER-ECOLE

CHANTIER école et la Mission Solidarité de la SNCF

Etat ds lieux des pratiques des chantiers autour de la santé. Etude menée par CHANTIER école Basse Normandie

Fiche action :
navigation douce en Seine amont et sur la marne – Au fil de l'Eau

Fiche technique : Le DLA

LA LETTRE DES ACTEURS

Lettre gratuite d'information associative interne au réseau
CHANTIER ECOLE

Pour nous contacter
Tél: 01 48 07 52 10
Fax: 01 48 07 52 11
chantier.ecole@wanadoo.fr
www.chantierecole.org

EDITORIAL

Le premier trimestre est traditionnellement celui des bilans des exercices passés et nous ne pouvons entamer la première publication de « la lettre des acteurs » sans nous faire écho du développement de notre réseau national.

Le travail de l'Observatoire national des acteurs et actions de chantier-école fait l'objet d'un rapport annuel qui sera adressé à l'ensemble des adhérents et partenaires dans les semaines qui suivent.

Il nous paraît important de noter dès à présent les données suivantes :

- nous sommes 183 adhérents au 31/12/03, soit une progression nette de 93,63% depuis le 31/12/2000

- 164 structures adhérentes accueillent, dans 585 actions mettant en œuvre la pédagogie du chantier-école, de l'ordre de 9 000 personnes en parcours d'insertion

- 10 structures régionales réunissent les adhérents nationaux et impulsent ou participent activement à des dynamiques partenariales inter réseaux de l'Insertion par l'Activité économique

- au niveau national, les adhérents se sont fortement mobilisés dans les groupes de travail et de réflexion qui construisent la culture de notre réseau et favorisent l'évolution qualitative de nos actions : ainsi, en 2003, la valorisation des activités bénévoles porte sur 392 journées d'activité, en hausse de plus de 186% par rapport à l'année 2002.

Mais ce ne sont que les prémices de l'action que nous devons engager maintenant auprès des collectivités territoriales nouvellement élues.

Pour favoriser des parcours d'insertion pour toutes les personnes rencontrant des difficultés d'accès à la qualification et l'emploi, pour corriger certains effets que nous considérons comme néfastes dans la mise en œuvre du contrat d'insertion RMA, pour participer activement au développement du territoire où tous les citoyens doivent trouver place et avenir, les adhérents, acteurs de « CHANTIER école » répondront présent.

Notre assemblée générale, le 3 juin 2004, et les quatrièmes rencontres nationales des acteurs qui se dérouleront les 7 & 8 octobre à Saint Denis en région parisienne, seront les temps forts durant lesquels échanges et débats attesteront de notre volonté d'agir.

Martine THEAUDIERE - Présidente

PLANNING DES REUNIONS

A VENIR

20 et 21 avril 2004

Groupe de travail national chantier-école et situations d'illettrisme

5 et 6 mai 2004

Groupe de travail national chantier-école et situations d'illettrisme

14 mai 2004

Groupe de travail national sur les 4^{èmes} rencontres

2 et 3 juin 2004

Assemblée Générale à Rennes

7, 8 et 9 octobre 2004

4^{EMES} RENCONTRES NATIONALES DES ACTEURS DE CHANTIER-ECOLE A SAINT DENIS (ILE DE FRANCE)

Le réseau CHANTIER école est soutenu par :



EN ESSONNE, LA DDTEFP ET CHANTIER ECOLE S'ENGAGENT AVEC LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES DU BATIMENT

A l'issue d'un travail partenarial co-animé par la DDTEFP et CHANTIER école, une charte départementale qualité des chantiers-école conventionnés dans le cadre de l'Insertion par l'Activité Economique a été signée entre l'Etat, le Conseil Général, le Conseil Régional et les deux directions départementales de l'ANPE.

Une déclinaison de cette charte départementale rassemble les mêmes partenaires autour de la création de parcours vers les métiers du bâtiment.

Prenant acte de la tension de main d'œuvre sur ce secteur, CHANTIER école, mandaté par la Direction du Travail, a pris contact avec la Fédération départementale du Bâtiment (FFB 91) et la CAPEB Grande Couronne.

Celles-ci ont accepté de participer activement à la mise en place d'une expérimentation tendant à créer les bases d'un parcours pré professionnalisant à partir de deux actions de chantier-école bâtiment. Des professionnels ont accepté d'une part d'appuyer les encadrants techniques des chantiers expérimentaux, d'autre part de participer aux comités de suivi réguliers de l'action pour favoriser le lien entre action d'insertion et entreprises. Les organisations professionnelles participeront à l'élaboration d'un guide d'accueil et de suivi des salariés en insertion et offriront durant le parcours des lieux d'accueil en entreprise.

Ces actions intégreront, au delà de la phase de production, des périodes d'expérimentation en entreprise ainsi que des modules de formation visant l'acquisition d'une certification. Un partenariat est construit sur cet objectif avec l'AFPA, membre du groupe de travail.

Les équipes professionnelles de l'ANPE et les PLIE du département complètent le groupe de travail départemental qui s'est donné pour objectif un démarrage des actions avant la fin de l'année 2004.

LE PARTENARIAT INTER RESEAUX DE L'I.A.E. : UNE NECESSITE QUI SE CONSTRUIT A TOUS LES NIVEAUX DU TERRITOIRE

Lors d'un article paru sur une précédente lettre des acteurs, nous faisons état des nouveaux partenariats que cherche à construire notre association.

Cette attitude volontariste prend ses racines dans les certitudes suivantes :

➤ Le parcours d'insertion des personnes en situation de difficulté nécessite de construire une réponse complexe portée par de nombreux intervenants. Une structure seule ne peut porter la totalité de ces éléments ; un réseau seul ne participera que d'une partie, que d'une étape du parcours des personnes.

➤ En matière de progression qualitative des actions et de professionnalisation des structures, la réflexion collective sur un/ des objectif(s) partagé(s) est souvent plus pertinente.

➤ Dans des débats nationaux ou locaux où l'on réduit facilement les personnes à l'aune d'enveloppes budgétaires toujours vécues comme trop importantes par les financeurs et trop faibles par les acteurs, la mobilisation de tous est nécessaire.

C'est pourquoi, depuis plusieurs années, CHANTIER école a développé, au niveau national, des relations avec la FNARS et, au sein du CNIAE, avec le CNEI, le CNLRQ et la fédération COORACE.

Pour aller plus loin, nous avons collectivement décidé de nous rencontrer régulièrement en dehors de cette instance afin d'échanger sur nos réseaux, leurs stratégies et projets.

Un élément de lien est la réalisation d'actions collectives dans les regroupements régionaux inter réseaux. Ainsi le travail engagé autour de la formation ETAIE en Aquitaine, Midi Pyrénées, Ile de France, Haute et Basse Normandie fait-il partie des priorités de nos associations régionales.

Car la formation des encadrants, élément de base de la professionnalisation de nos structures nous concerne tous.

De même la réflexion sur la qualité des actions prend elle tout son sens dans les échanges entre nos réseaux et fera l'objet de rencontres au plan national comme en région et dans les départements. Nous nous en ferons l'écho, régulièrement, dans ces colonnes.

POLITIQUE DE LA VILLE, PLIE ET CHANTIERS-ECOLE EN AQUITAINE

Chantier Ecole Aquitaine a développé des partenariats forts avec trois PLIE d'Aquitaine : le PLIE Technowest et le PLIE des Graves en Gironde, le PLIE de l'agglomération paloise dans les Pyrénées-atlantiques.

Il y a deux ans, le **PLIE Technowest** souhaitait développer des actions de chantier-école sur son territoire. Dépourvu localement de structures porteuses, il voulait confier à un cabinet d'étude une mission de mobilisation des acteurs du territoire sur l'intérêt du chantier-école, d'information, de repérage des opportunités de supports techniques existants et cela afin d'aboutir à des propositions concrètes d'action.

Chantier Ecole Aquitaine a accompagné le PLIE dans la construction de l'appel d'offre qui devait permettre de retenir le cabinet (Initiatives Instep) qui a abouti avec trois propositions d'actions :

- Un « chantier d'insertion d'aménagement de transformateurs EDF » situés sur des axes de circulation importants en partenariat avec la mission solidarité EDF-GDF. Ce chantier a débuté en janvier 2004 avec un chantier d'insertion conventionné d'utilité sociale mis en œuvre par le COS, choisi après un appel d'offre.

• Un « chantier festif » est en cours de préparation, porté par les cinq centres sociaux présents sur le territoire. Il s'agit d'une création culturelle qui vise à être présentée et valorisée dans le cadre d'évènements repérés sur les trois communes. Il serait d'une durée d'environ 6 mois et encadré notamment par une troupe de théâtre de rue.

• Un « chantier environnement » est aussi en réflexion mais il est plus compliqué à mettre en œuvre car, ayant vocation à entretenir une zone naturelle fragile traversant plusieurs communes, dont certaines ne sont pas au PLIE, le partenariat intercommunal est plus complexe à mettre en œuvre.

C'est la même volonté de développer l'outil chantier-école qui a amené le **PLIE des Graves** à confier en 2003 et 2004 à CEA une étude d'opportunité autour de quatre axes :

- La mobilité et notamment la possibilité de développer un « garage chantier d'insertion » ;
- Les besoins d'entretien qui pourrait être pourvu par un « chantier environnement naturel et patrimoine rural bâti », en particulier dans la Communauté de Communes de Montesquieu ;
- Une réflexion sur la méthodologie et les outils à utiliser pour développer régulièrement des « chantiers d'insertion et formation » dans le cadre de l'Opération de Renouvellement Urbain (ORU) qui va se mettre en place sur Bègles.
- Un accompagnement technique a été apporté par CEA à la mise en œuvre d'un « chantier d'insertion visant à réhabiliter plusieurs entrées d'immeubles » mené depuis janvier 2004 par les Compagnons bâtisseurs de Tarbes, en partenariat étroit et dynamique avec la régie technique, suite à un appel d'offre.

La même volonté du **PLIE de l'agglomération paloise** a abouti à un accompagnement permanent de CEA depuis deux ans autour de plusieurs axes :

- L'organisation et l'animation d'une « plateforme des acteurs de chantier-école » qui regroupe l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs de l'agglomération concerné par ces actions ;
- La sensibilisation, la mobilisation et l'accompagnement des communes de l'agglomération sur l'utilisation de la clause sociale pour l'insertion dans les marchés publics ;
- L'accompagnement à la mise en œuvre permanente et cohérente de chantier d'insertion et de chantier formation. Un « chantier d'insertion ingénierie » visant à faire des propositions d'aménagement des berges du ruisseau de l'Ousse des Bois, piloté par l'APSAP, a été réalisé en 2002. Des « chantiers formations bâtiments et propreté » mis en œuvre par la FCMB et l'INFREP ont été réalisés en 2003, d'autres chantiers sont en cours de montage.

A noter des contacts récents avec le **Contrat de ville de l'agglomération bordelaise** après le constat que l'outil chantier d'insertion n'est pas suffisamment présent sur l'agglomération (trois fois moins de postes d'insertion que dans le territoire voisin du libournais). Une série de rencontres sur ce thème, avec des partenaires institutionnels et les communes concernées par la politique de la ville vient de débiter.

L'outil chantier-école est une réponse particulièrement adaptée à la redynamisation de personnes loin de l'emploi qui peuvent ainsi retrouver une place dans la société en réalisant une action collective d'utilité sociale.

Pour les PLIE, c'est un révélateur extrêmement performant des problématiques de ces personnes et une première étape du parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Dans une période de stagnation ou de réduction des moyens c'est aussi un outil qui garde des marges de développement.

QUATRIEMES RENCONTRES NATIONALES DES ACTEURS DU CHANTIER-ECOLE

**RETENEZ, DES A PRESENT, LES
DATES SUIVANTES :**

les 7 & 8 octobre 2004

les acteurs du chantier-école (qui initient, coordonnent ou mettent en œuvre la pédagogie du chantier-école) et leurs partenaires ont décidé de se rencontrer pour débattre de

**« la pédagogie du chantier-
école dans le cadre de la
décentralisation ».**

Durant ces deux journées, ateliers, forums et tables rondes permettront aux participants d'échanger leurs pratiques et leurs réflexions en matière d'accompagnement, de pédagogie, de lien au territoire, mais aussi sur des thèmes centraux comme la qualité des actions, la professionnalisation et la reconnaissance de nos professions.

Après ROUBAIX (59), PESSAC (33) et HEROUVILLE SAINT CLAIR (14), pour favoriser la participation de tous, c'est l'Ile de France qui a été retenue comme lieu support de l'organisation de ces rencontres.

Nous nous retrouverons donc à la Bourse du travail de SAINT DENIS (93), à quelques minutes du centre de PARIS.

Les rencontres se termineront, le 9 octobre au matin, par la traditionnelle assemblée générale de notre association nationale afin que les réflexions issues des rencontres soient réinvesties dans la pratique de notre réseau. Nous y espérons la participation du plus grand nombre de salariés, mais aussi d'administrateurs bénévoles de nos associations adhérentes.

Les dix structures régionales du réseau CHANTIER école préparent dès à présent le cadre de leur intervention dans ces rencontres nationales et un groupe de travail national a vu le jour aux fins de coordonner cette manifestation.

Un prochain numéro de « la lettre des acteurs du chantier-école » vous dévoilera les thèmes retenus et les modalités de pré inscription. (à suivre)

NAVIGATION DOUCE EN SEINE AMONT ET SUR LA MARNE

Association Au Fil de l'Eau- 43 Galerie Rouget de Lisle 94600 Choisy-le-Roi
Tél. 01 48 52 22 22 /Fax. 01 48 84 19 09 Mail. contact@aufildeleau.asso.fr
Directeur : Jean-Louis Achart Contact : Coralie MAUGER

Au Fil de l'Eau, en tant qu'acteur de la Boucle de la Marne, défend le concept de navigation douce sur les tronçons non navigables pour empêcher la réouverture du barrage de Joinville-le-Pont et préserver la faune et la flore à proximité de St Maur, Chennevières, Sucy et Bonneuil.

Le souhait de mettre en place un chantier d'insertion est né d'abord dans le but de développer ce concept de navigation douce. Une réflexion sur des travaux d'entretien des bords de Marne et de Seine en a découlé. Parallèlement, le Val-de-Marne compte un nombre important de personnes en difficulté et en exclusion sociale et professionnelle. Or la rivière est un milieu porteur de nouvelles activités accessibles à des gens sans qualification particulière.

LE TRAVAIL

Premiers pas vers une réinsertion, ce chantier a pour objectif l'insertion par l'environnement. Ainsi englobées, les ressources locales pourraient s'étendre de façon durable, à long et moyen terme.

Baignée dans un climat favorisant une dynamique, la personne pourra s'exprimer, prendre des responsabilités et de ce fait, clarifier son projet professionnel.

En matière d'environnement, 2 objectifs sont définis :

~ la découverte des Îles,

~ la protection par réaménagement des berges.

Dans l'objectif de protection, le chantier s'occupera des aménagements nécessaires : finition et entretien des bateaux, missions d'encadrement et d'accompagnement des usagers à bord des bateaux... L'accompagnement de la flotte de navigation douce de Au Fil de l'Eau pour la découverte des Îles sera reconduit chaque année alors que les activités telles que les interventions d'entretien des berges se déclineront en fonction des avancées faites et des nouvelles demandes.

L'équipe sera divisée en deux: certains participeront au convoyage de bateaux vers la Bourgogne pendant que les autres continueront les croisières pédagogiques.

Pour ce qui est des actions à venir durant l'année 2004, elles se dérouleront sur tous les sites fluviaux du Val de Marne (qu'il s'agisse de l'activité passeur de rives, accompagnateur pilote et pour certains, pilotes à passagers et animateurs), certains pourraient même être amenés à participer à des classes sur le Francilien et des séjours cet été.



LE PUBLIC

Le chantier est ouvert à 12 personnes en CES de 12 mois dont 6 adultes bénéficiaires du RMI et 6 jeunes de 18-25 ans en difficulté.

Le chantier d'insertion a démarré le 10 février 2004. Bien que le nombre de salariés apprenants ne soit pas celui escompté, la promotion compte aujourd'hui 10 personnes dont 4 jeunes entre 18 et 25 ans et tout est mis en oeuvre pour trouver les 2 personnes manquantes.

Le recrutement s'est fait par le biais d'une information collective suivie d'entretiens individuels. Il y a également eu des tests écrits (expression et logique)

LE DISPOSITIF



Modalités :

20h/semaine de travail effectif

400 heures de formation dont :

AFPS, BAFA Base pour certains,

Formation pilotage

permis « Coche d'eau ».

Modules environnement, hygiène et sécurité

Formations individualisées selon le projet professionnel (exemple sur le Francilien, Bateau à passagers...)

4 personnes ont suivi le BAFA base qui s'est déroulé à bord du Francilien entre le 14 et le 21 février. 3 d'entre eux ont passé cette épreuve avec succès et sont titulaires du diplôme.

La formation est en contact avec les bateaux (pilotage et réparation) sur la base nautique de Vaires sur Marne. La première prise en main s'est faite le lundi 8 mars, par l'initiation à la conduite, pendant que les autres se voyaient formés à l'entretien et la réparation des puces d'eau. L'initiation s'est poursuivie par le convoyage des bateaux jusqu'à Saint-Maur où vont débiter le 1er avril les activités découverte de la boucle de la Marne. Tous les salariés ont suivi une formation à l'AFPS les 4 et 5 mars dernier, puis une préparation au code du permis coche d'eau qu'ils passeront au début du printemps.

LES PARTENARIATS

Prescripteurs

ANPE Choisy-le-Roi
Missions Locales (Choisy/Orly, Maison - Alfort) avec la participation de ACER et de CFDJ Orly CCAS Choisy.

Financeurs

DDTEFP : prise en charge des salaires et des charges des CES à 95%, financement des 400 heures de formation complémentaire à hauteur de 3.35 euros de l'heure par salarié.

FDI

Conseil Général du Val de Marne financement d'une flottille de 4 catamarans

La DIPAS et le Service Jeunesse pour le financement d'environ 30% chacun de l'accompagnement socioprofessionnel, 32% de l'accompagnement technique et 47% la coordination.

Conseil Régional par l'EIE prise en charge de 40% de la formation des encadrants et des participants.

FDAJ



ACCOMPAGNEMENT DE L'ACTION

Aide à la résolution des problématiques sociales rencontrées, en lien avec les partenaires sociaux (1/2 journée/semaine)

Accompagnement vers des solutions d'emploi ou de formation

Entretiens individualisés

Validation des acquis

Réunion de chantier avec les salariés pour réguler le fonctionnement, lorsque c'est nécessaire

Réunion de suivi avec l'équipe encadrante (1 accompagnateur technique, 1 accompagnateur social, le Responsable Technique et Pédagogique) Echanges réguliers sur la progression des personnes

Comité de pilotage. Réunions trimestrielles, avec les représentants institutionnels pour des mesures qualitatives de l'évolution de l'action en rapport avec les objectifs fixés.

EVALUATION DE L'ACTION

Toutes ces actions ont été présentées lors du Comité de pilotage du 17 mars qui a réuni les partenaires. L'avant projet a pu être recadré (recrutement, informations collectives, redéfinition du chantier, et divers autres constats...), et les complications causées par le déplacement du chantier ont été analysées afin d'améliorer les conditions pour l'année prochaine.

Cependant, malgré les difficultés rencontrées par l'équipe en charge de ce grand projet, une dynamique de groupe s'est déjà créée grâce à l'hétérogénéité du groupe.

Au Fil de l'Eau accueille aujourd'hui un large éventail de participants dans un même but: l'insertion.

A RETENIR



Eveil à l'environnement naturel : la découverte des Îles et leur protection via le réaménagement des berges

Stages de découverte sur les débouchés possibles.

Ce chantier d'insertion représente la première marche d'un parcours d'insertion qui vise à élargir le champ de compétences des participants vers des formations qualifiantes en adéquation avec leur projet professionnel. Le but est d'apporter des connaissances par la pratique, tout en mobilisant une dynamique de groupe.

CHANTIER ECOLE ET LA MISSION SOLIDARITE DE LA SNCF :

UN PARTENARIAT QUI SE POURSUIT ET SE CONCRETISE

Le jeudi 15 avril 2004 Martine THEAUDIERE (présidente de CHANTIER école) et Christian COMBE (directeur de la Mission Solidarité /DRH SNCF) apposeront leurs signatures sur une nouvelle convention régissant les rapports de partenariat entre le réseau CHANTIER école et la Mission Solidarité SNCF.

A l'issue d'une phase d'expérimentation de deux années, les partenaires ont décidé de poursuivre et développer leur partenariat sur les points suivants :

- développer des actions de qualité accueillant des chantiers d'insertion dans les emprises de la SNCF

- favoriser une coordination locale des acteurs s'inscrivant dans ces actions.

Au delà de la mobilisation de ses établissements d'exploitation permettant l'identification, le financement et la mise en œuvre de support de chantiers d'insertion sur le territoire, la Mission Solidarité apportera un soutien financier à l'association nationale et aux associations régionales engagées dans le projet.

L'association nationale, quant à elle, s'engage à soutenir la qualité des actions à travers sa charte et la mise en place de la Démarche d'Amélioration Qualitative associée à celle-ci, ainsi qu'à accompagner ses partenaires de la Mission Solidarité dans la mobilisation indispensable des partenaires concourant à la réussite des parcours d'insertion.

Dès la signature de la convention se met en œuvre sur la région Nord Pas de Calais, un projet soutenu par le Conseil Régional visant l'organisation de six chantiers d'insertion d'ici la fin de l'année. L'association régionale CHANTIER école Nord Pas de Calais et la responsable territoriale de la Mission Solidarité coordonnent ce dispositif qui pourra être modélisé et reproduit dans d'autres régions.

ÉTAT DES LIEUX DES PRATIQUES DES CHANTIERS AUTOUR DE LA SANTE. MENE PAR CHANTIER ECOLE BASSE NORMANDIE

Les professionnels des chantiers d'insertion considèrent que les problèmes de santé constituent l'un des principaux freins à l'insertion des personnes qu'ils accueillent et font travailler.

C'est pour cette raison qu'en 2003 l'association régionale CHANTIER école de Basse Normandie a souhaité faire l'état des lieux des pratiques des chantiers autour de la santé et analyser leurs besoins dans ce domaine.

Pour ce faire, elle a bénéficié d'un financement dans le cadre du PRAPS qui lui a permis :

- de faire l'état des lieux des pratiques des chantiers autour de la santé par le biais d'un questionnaire adressé à l'ensemble des porteurs des chantiers de Basse Normandie.
- de constituer un groupe de travail de réflexion interne au réseau.
- d'organiser une rencontre régionale d'échanges entre acteurs de chantiers et acteurs de la santé.

Cet état des lieux des chantiers avait pour principal objectif de proposer et mettre en place en 2004 des actions pertinentes permettant de mieux « outiller » les acteurs de chantier et ainsi de mieux répondre aux besoins des personnes qu'ils accueillent et accompagnent en matière de santé.

Les résultats de l'état des lieux ont permis d'effectuer un certain nombre de constats :

- La santé est bien repérée comme étant le principal frein d'insertion.
- Les problématiques d'alcool, de nutrition et de santé mentale apparaissent comme les problèmes les plus significatifs chez les personnes accueillies.
- Le chantier est bien un lieu d'interface privilégié entre les professionnels de la santé et les personnes accueillies (70 % des réponses)
- Il constitue bien un support de démarches de soins et joue bien un rôle d'accompagnement à la santé.
- Les pratiques autour de la santé posent encore de nombreuses questions liées aux modes et aux limites d'intervention, au respect de la confidentialité,...
- Le partenariat reste très hétérogène et demande à être amélioré.

Une rencontre régionale, organisée fin novembre 2003 a permis d'affiner les besoins repérés dans le cadre de cet état des lieux en terme :

- D'information sur les droits des personnes, sur les professionnels de la santé, sur la législation concernant la confidentialité,...
- D'échanges sous forme de débat dans le cadre d'ateliers de réflexion avec les partenaires de la santé autour des problèmes de santé identifiés comme étant les plus importants et les questions liées aux pratiques du partenariat.
- D'appui conseil individualisé sur la mise en place de partenariats, de travail en réseau et d'analyse de pratiques au sein de leurs structures.

46 % des participants à cette journée étaient des partenaires sociaux et de la santé.

C'est à partir de ses différents résultats de l'action 2003 dans le cadre du PRAPS que L'association régionale CHANTIER école propose un nouveau projet PRAPS pour l'année 2004.

Ce projet vise à soutenir le développement de partenariat et de travail en réseau entre les acteurs de chantier et les acteurs de la santé et ainsi à améliorer les pratiques des chantiers autour de la santé au bénéfice des personnes rencontrant des problèmes d'alcool, de nutrition et de souffrance psychique.

Une première rencontre régionale autour des questions de partenariat sera organisée fin juin.

Marie Ange LE GAL, déléguée régionale de « CHANTIER école Basse Normandie » - 02 33 17 02 02 - marieangelegal@wanadoo.fr

FICHE N°3

LE DLA DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT

QU'EST CE QUE LE DLA ?

Les dispositifs locaux d'accompagnement – DLA – ont été créés en France en 2001 à l'initiative de l'Etat et de la caisse des Dépôts et Consignations qui participent au financement des DLA et du fonds d'ingénierie avec le Fonds Social Européen. Les collectivités pouvant abonder les fonds en ingénierie.

L'objet d'un DLA est l'accompagnement à la consolidation des activités et à la pérennisation des emplois des associations d'utilité sociale. Il n'est ni un droit ni une obligation. C'est une offre de soutien qui doit permettre de substituer à une aide au poste, attribuée par l'Etat, des ressources économique générées par l'exercice et la gestion d'une activité.

LES OBJECTIFS DU DLA

Le DLA est un outil de développement local qui offre aux associations une réponse à leurs besoins d'accompagnement pour les soutenir dans leur stratégie de :

- Développement de projet
- Consolidation d'emploi
- Consolidation financière.

C'est un appui qui s'ajoute à celui des financeurs traditionnels (Etat, CDC, Collectivités locales) au secteur associatif. Il est appelé à s'inscrire dans la durée et à devenir un instrument au service des politiques de développement local.

A QUI S'ADRESSE LE DLA ?

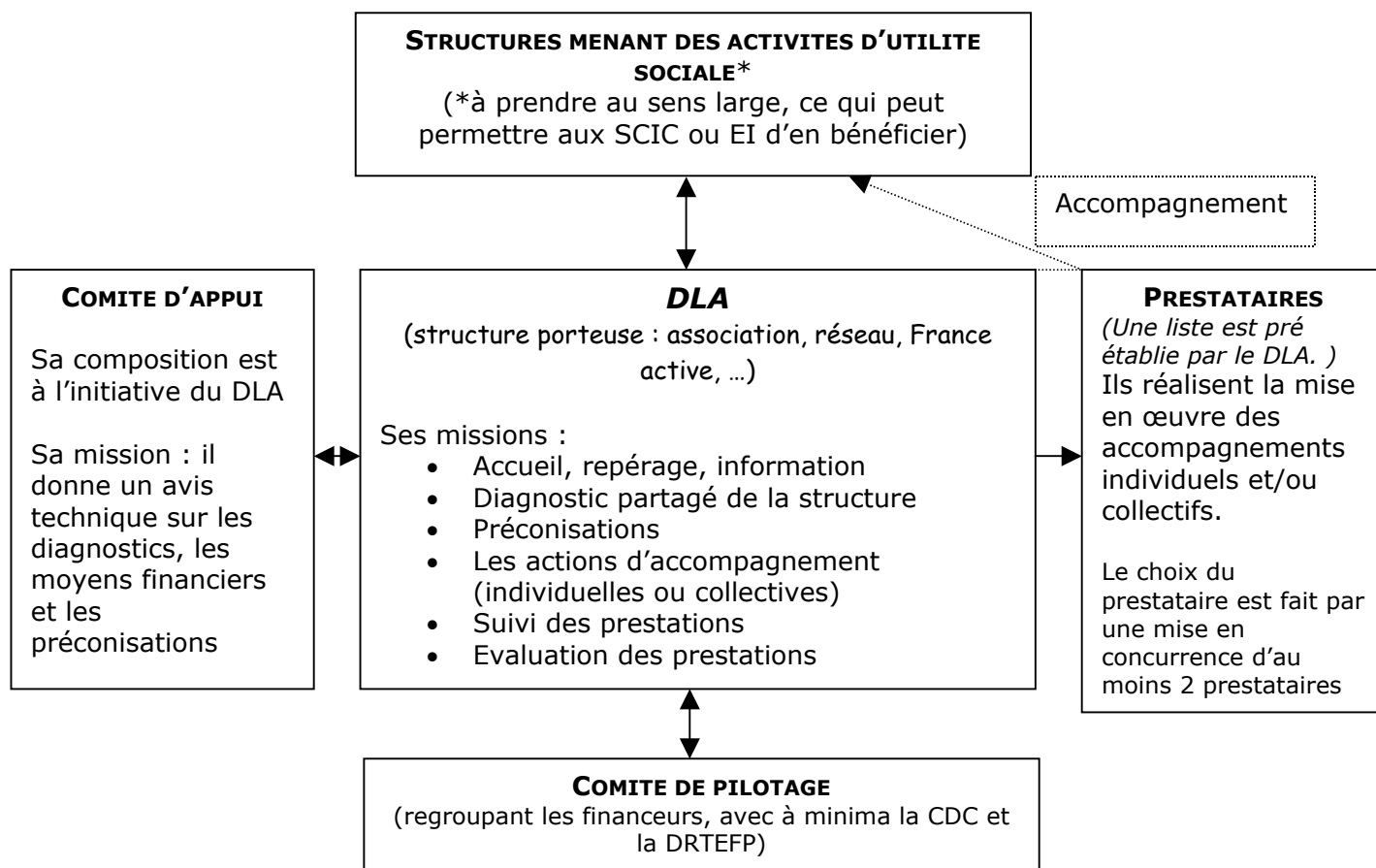
Le DLA s'adresse à toutes les associations ayant des missions d'utilité sociale et s'appuyant notamment sur des dispositifs ou des programmes publics :

- Emplois jeunes. (l'accompagnement dans le cadre du programme Nouveaux Services Emplois Jeunes reste une priorité actuelle mais le champ d'intervention concerne d'autres contrats)
- Insertion par l'Activité Economique
- CIVIS
- Autres dispositifs

Les structures associatives qui souhaitent bénéficier de ce service doivent s'engager dans la voie de la solvabilisation et de la consolidation économique de leurs activités.

Le choix de l'employeur traduit une volonté de s'engager activement avec le DLA dans la mise en œuvre de l'accompagnement et pendant toute sa durée.

COMMENT MARCHE LE DLA ?



Pour pouvoir bénéficier du DLA, la structure doit prendre contact avec ce dernier. Un animateur se rend alors sur la structure pour rencontrer les responsables et élaborer un diagnostic sommaire de l'association.

Selon les réalités, les projets et les difficultés de l'association, le DLA propose à la structure la mise en œuvre et la prise en charge d'une ou plusieurs actions d'accompagnement. (Ce sont bien les actions d'accompagnement qui sont financées par le DLA, en aucun il ne peut financer directement la structure ou ses projets).

Que les actions d'accompagnement soient individuelles ou collectives, elles ne peuvent en aucun cas être menées directement par le DLA. Ce dernier fait appel à un intervenant extérieur (association, organisme de formation, cabinet conseil, ...) qu'il sollicite sur la base du diagnostic, de plan de consolidation et d'un cahier des charges spécifiques à chaque structure accompagnée.

Le centre de ressources CHANTIER école dispose de la liste de l'ensemble des DLA existants avec leurs coordonnées.

Tél : 01 48 07 52 10 - mail : chantier.ecole@wanadoo.fr